



# CHARTRE DU LIVRE VIVANT



V1 – 24 juillet 2015

*La charte ci-après a été présentée et enrichie lors du festival Tout simplement qui s'est tenu le 24 mai 2015 en Seine et Marne.*

## Origine du projet :

J'ai déclaré un épuisement général, communément appelé « *Burn-out* », en janvier 2010. Cette rupture a bouleversé ma santé mais aussi ma façon de voir le monde et de vivre... J'ai choisi de partager, à travers l'écriture d'un premier livre\*, cette expérience profonde. Mais après avoir traversé tant d'épreuves et retrouvé suffisamment de vitalité pour créer à nouveau ma vie, j'ai cherché un projet-sens... et imaginé un mode de diffusion alternatif basé sur l'éthique et le partage... Je l'ai nommé *Livre Vivant*.

## Le *Livre Vivant*

En sachant que nous évoluons dans un système marchand qui favorise le profit à court terme, où les liens sociaux se fragilisent, où le divertissement l'emporte sur la culture et dans lequel on lit de moins en moins... bref ce même système qui a nourri mon épuisement, est-il possible pour un auteur de :

- Vivre de son écriture sans alimenter ce système matérialiste et consumériste ?
- De proposer un beau livre fabriqué en France à un tarif accessible à tous ?
- D'offrir en partage un récit intime et universel qui respecte chacun sans l'infantiliser ?
- De créer avec liberté un projet dans lequel chacun peut jouer un rôle ?

Bref est-il possible pour un auteur d'être **vivant** ?

Plus généralement, est-il possible que du chaos naisse une dynamique de vie, comme le fait l'arc-en-ciel après l'orage ?

C'est l'objectif du *Livre Vivant*, modèle sous licence libre qui ne demande qu'à se développer à travers d'autres livres mais aussi à inspirer d'autres domaines...

Lumineusement.

Stéphane VILLOUD

\* : *Burn-out : la fin du rêve* – Editions P58 – [www.burnoutlafindureve.fr](http://www.burnoutlafindureve.fr)



## INTRODUCTION

### ECRIRE : UN ACTE SACRE

---

« À mes yeux, un livre ne devrait pas être envisagé comme une marchandise, qu'il s'agisse de l'auteur, de l'éditeur ou du lecteur. Écrire un livre n'engage pas que celui qui l'écrit ou le vend. Écrire est un acte sacré qui verse, au travers de son contenu, de sa présentation, de sa fabrication, de sa distribution, de sa lecture... son énergie au creuset de l'univers ! »  
[Burn-out : la fin du rêve - Ed. P58 - page 7].

Cela veut dire au moins trois choses :

1- que l'auteur s'inscrit dans une écriture holistique ; il n'écrit pas avec sa tête mais avec tous ses sens et toutes ses dimensions (corps-émotions-mental-cœur-spirituel) et que cette écriture porte une énergie, presque une vérité en cela qu'elle traduit de façon authentique et directe un vécu.

2- que l'auteur instaure par cette écriture un angle de partage, c'est à dire qu'en écrivant qui il est, il donne ce qu'il est à travers une proposition de partage au lecteur.

Une écriture intime, c'est une écriture qui porte l'amour. Cette écriture lui permet de recevoir ce que l'auteur est dans une résonance avec ce qu'il est lui-même, dans toutes ses dimensions (corps-émotions-mental-cœur-spirituel). Ecrire est alors un acte de reconnaissance pour celui qui tient la plume, mais aussi pour celui qui lit qui, à l'issue de l'expérience, n'est plus tout à fait le même. Reconnaissance de l'auteur, du monde, du lecteur. Reconnaissance de la vie.

3- enfin, un livre est plus qu'une écriture : c'est une expérience en partage... avec des rencontres, des possibles, que ce soit pour un journaliste, un gérant de magasin bio, une bibliothécaire...

L'auteur ne considère pas qu'il vend un livre mais plutôt qu'il propose une expérience en partage...

## A- L'ECRITURE

---

### 1- UNE ECRITURE LIBRE

1- De la même façon que l'agriculture « normale » devrait en réalité s'appeler agriculture « chimique », l'écriture « normale » devrait s'appeler écriture « normée » en cela qu'elle considère trop systématiquement la norme comme la vérité, aussi bien dans son fond (*ex. : dans un roman actuel, notre niveau de consommation outrancier apparaît comme quelque-chose de normal, au même titre que les colonies au 19<sup>e</sup> siècle...*) que sur sa forme (écriture mentale sans dimension corporelle, émotionnelle ni spirituelle... *ex. : après avoir lu 4 tomes biographiques sur Napoléon, le lecteur n'aura presque rien appris sur le héros en tant qu'être humain !*).

L'idée de l'écriture « libre » est d'écrire en essayant de ne pas reproduire les croyances et les peurs... bref les formatages qui dénaturent notre réalité ou, au contraire, en les exposant. Eviter l'idéologie et la manipulation ; préférer le partage et l'authenticité.

2- Le *Livre Vivant* n'est pas une œuvre de divertissement (*définition : dans le divertissement, le lecteur est passif est ressort identique à celui qu'il était au départ, à contrario d'une évolution – non mentale- dans le partage*). L'auteur partage la façon dont il vit le monde, en se centrant sur le partage d'expérience, notamment afin d'éviter le jugement, où alors à le considérer pour ce qu'il est (c'est-à-dire un dévoilement de celui qui le profère).

3- Enfin l'œuvre n'est pas écrite en vue de recueillir l'adhésion mais au contraire, indépendamment de la réaction prévisible du lectorat...

### 2- UNE ECRITURE RESPECTUEUSE

Le partage d'un vécu aussi authentique soit-il ne permet pas à l'auteur d'imposer sa façon de voir les choses au lecteur qui doit pouvoir garder sa liberté et laisser le récit résonner à la mesure de sa réalité. On ne se trouve pas dans le raisonnement, l'analyse ni la proposition de solutions... mais dans le partage avec l'idée que le vécu comporte cette valeur de vérité qui transcende l'individu pour interpeller à la fois l'autre et la collectivité mais que chacun recevra le message, ou pas, à sa façon et que les fruits de ce partage seront imprévisibles !



### 3- UNE ECRITURE VIVANTE

1- Belle, inventive, accessible, avec le cas échéant plusieurs niveaux de lecture... elle est un outil au service du récit.

2- Elle sera utilement agrémentée de dessins, chansons, références, poèmes, photos... pour élargir la palette d'accueil du récit.

## B- LA FABRICATION

---

### 4- FABRICATION ETHIQUE : française et locale, sobre et durable

1- De la conception à la distribution : relectrice, graphiste, imprimeur, fabricant de papier...  
Transparence et valorisation des partenaires.

2- Sobriété : limiter les déplacements, travail à la maison, partenariats...

3- Cahier des charges environnemental strict : optimisation du nombre de pages, papier PEFC, encres végétales, usine locale, avec certains compromis (pelliculage et colle polyuréthane) transparents.

**5- UN BEAU LIVRE** : Mise en œuvre d'une chaîne graphique pour harmoniser et mettre en valeur sobrement l'œuvre. Pas de fautes d'orthographe et un fil conducteur dans le récit.

## C- LE CONCEPT DE DIFFUSION

---

L'idéal serait que le lecteur décide du prix de sa lecture. Mais la loi sur le prix fixe du livre interdit cette pratique en France. Et comment évaluer la valeur ajoutée d'un récit que l'on a pas lu ?

Donc idée de deux étapes : vente à un « coût de revient » suivie d'une chaîne de lecture au cours de laquelle, chaque lecteur serait dans la position du spectateur qui va au cinéma librement et décide du prix de la séance en sortant ! Aucun éditeur ne proposant cette option, le projet d'auteur/éditeur (auto édition) s'impose au départ et comporte un élément important : après la phase de création solitaire, elle impose à l'auteur une rencontre avec les lecteurs... ce qui semble moins confortable mais plus vivant pour l'auteur...

### 6- LE CONTRAT DE CONFIANCE

1- D'abord se faire confiance en accueillant avec bienveillance son œuvre.

2- Ensuite auprès des lecteurs puisque l'acheteur s'engage après avoir lu le livre à lui faire débiter gratuitement son voyage de lecture, sous la forme de son choix. En informant au préalable le lecteur à qui il confie le livre des modalités du *Livre Vivant* pour s'assurer qu'il s'engage à son tour dans ce contrat moral, notamment concernant la reconnaissance de lecture libre et directe.

3- Enfin aux autres acteurs car un tel projet ne peut pas fonctionner sans relais techniques, médiatiques...

### 7- DES RELAIS ALTERNATIFS

Sortir du réseau commercial nécessite de trouver des relais participatifs qui s'impliquent, sans intérêt financier immédiat, dans le projet car le prix de vente ne le permet pas (librairie, salons...).

En fait, réussir à partager l'idée que l'on ne vend pas un livre mais une expérience en partage...

Proches – lecteurs – magasins bio – associations culturelles – salons alternatifs – presse alternative – vente directe...

### 8- SEPARATION DE L'OBJET LIVRE DE L'USAGE LECTURE

Acheter un livre pour le donner, cela peut paraître étonnant mais c'est déjà ce qu'on fait !

Mais alors on ne peut plus le prêter ? Si mais le prêt devient responsable c'est-à-dire qu'au lieu que le premier paye pour les autres, chacun paye sa quote-part...



Et l'offrir ? On continue d'offrir un cadeau précieux : la lecture et ses émotions... comme quand on offre un voyage, un massage ou un spectacle...

Permet de limiter la quantité de livres papier fabriqués sans limiter le nombre de lectures

Ex. : pour toucher 10 lecteurs, au lieu d'imprimer 20 livres et d'en jeter 10, on en imprime 3 et on les partage...

On replace l'œuvre au cœur de l'expérience, le livre n'étant plus qu'un support...

On supprime les intermédiaires ce qui met l'auteur/éditeur au niveau du lecteur !

## 9- VENTE DU LIVRE PAPIER AU COUT DE REVIENT

Le coût de revient correspond au prix de fabrication auquel sont ajoutées des charges diverses correspondant autant à celles qui ont été nécessaires dans la conception du livre que celles nécessaires à sa vente.

*Ex. : cotisations sociales, transport jusqu'à la Poste, marge des sites internet, coûts de déplacement pour faire connaître le livre, assurances...*

## 10- LE DROIT DE GARDE

Le *Livre Vivant* n'est pas fait pour être gardé mais une possibilité est prévue dans le cas d'une personne qui voudrait absolument le conserver : c'est le Droit de garde (> reconnaissance de lecture qu'il empêche !).

« C'est une arnaque ». Dans le monde du consommateur = oui. Pour le citoyen, c'est le contraire, c'est juste.

Droit de prêt pour les bibliothèques de 30 €.

## 11- LIVRE NUMERIQUE : IDEM ou TELECHARGEMENT LIBRE

Afin de toucher un public plus varié, mais aussi plus large, le *Livre Vivant* peut être numérique. L'idée est d'ajouter en première page un mode d'emploi et d'inviter l'internaute, après sa lecture, à effectuer une reconnaissance de lecture en fonction là encore de ses moyens et de son émotion de lecture. Le fichier n'est pas protégé car son partage est possible et même encouragé...

## D- VIVANT ?

---

## 12- EDITION OU AUTO EDITION : commerce équitable

Peu importe le mode d'édition, ce qui compte, c'est le juste niveau de rémunération de l'auteur et la transparence dans la chaîne de distribution (pour éviter qu'un auteur touche 10% et le distributeur 40) voire pire (autres modèles numériques autour de la musique...).

L'auteur n'est pas reconnu par le nombre d'objets vendus mais par le nombre de lecteurs qui le reconnaissent librement !

## 13- LICENCE OUVERTE



Le *Livre Vivant*, comme l'œuvre qu'il accompagne, sont mis à disposition selon les termes de la licence *Creative Commons*: Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International et 3.0 France.

Cela signifie entre autres que le titulaire des droits autorise autrui à reproduire, distribuer et communiquer des copies non modifiées de l'œuvre/label au public. En échange, les utilisateurs des œuvres :

- n'ont pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales ;
- doivent attribuer l'œuvre à son auteur.

L'œuvre reste protégée par les lois en vigueur.

Plus d'informations, résumé et licence : <http://creativecommons.fr/>

L'utilisation du label *Livre Vivant* est conditionné au respect de cette charte qui peut néanmoins être amenée à évoluer...



#### **14- FAVORISER LE LIEN**

Le livre est un outil de partage qui gagne à être prolongé à travers l'organisation de Rencontres pour faire connaître, partager l'expérience et aller au-delà du récit... Ces Rencontres sont payantes ou pas, en fonction du contexte.

Un site internet ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux participera également à favoriser ce lien. Enfin les outils de vente directe sont mis en œuvre afin de ne pas tomber dans l'un des travers de la transition qui consiste à se développer presque exclusivement *via* des moyens et des actions virtuelles...

#### **15- TRANSPARENCE**

Le livre est signalé et comporte un mode d'emploi avec la charte complète, commentée si besoin. L'acheteur sait à quoi correspond le prix d'achat.

Un suivi des reconnaissances de lectures peut être envisagé pour que les lecteurs sachent comment sont utilisés leurs dons...

#### **16- RESPECT DE LA VIE PRIVÉE**

Notamment sur le site internet, mise en œuvre de règles et d'outils sécurisés qui respectent la vie privée des lecteurs. Respect de la réglementation. Pas de démarchage commercial.

#### **17- COMMUNICATION**

0 publicité [qui finance le système...]. La communication éthique, collaborative et participative sera favorisée.

*Quid* de la presse ? qui fonctionne elle aussi de plus en plus en fonction de ses propres intérêts plutôt que des intérêts de ses lecteurs [confusion consommateurs/citoyens] ? Faute de relais médiatiques auprès du grand public, il faudra trouver d'autres relais ou d'autres formes de communication organiques !

#### **18- PARTICIPATION CITOYENNE**

Le système de diffusion favorise l'initiative citoyenne, c'est-à-dire qu'il propose aux lecteurs de se réapproprier un rôle actif dans la lecture, la prise en compte du sujet, la reconnaissance de l'auteur, le partage de l'œuvre, l'organisation de Rencontres...

Le lecteur (et le citoyen) soutient directement la création en soutenant l'auteur !

### **E- MISE EN ŒUVRE**

---

#### **19- L'ARGENT COMME UN MOYEN DE PARTAGE**

Aller au-delà de la dichotomie entre argent/privé et culture/public, c'est aller au-delà des intermédiaires financiers ou institutionnels en inventant un mode éthique avec une relation transparente et directe entre la création et le public. voire même participative ! Et ce projet nécessite des fonds.

Et pour vivre, encore aujourd'hui, même avec sobriété, il faut de l'argent.

La finalité du *Livre Vivant* est de replacer l'argent comme un moyen de partage et de permettre à l'auteur de recevoir un montant juste pour son travail qui lui permette de vivre décemment tout en permettant à tous les types de lecteurs d'accéder au récit [écosystème pauvres/riches].

Dans le cas d'un taux élevé de reconnaissances de lecture générant un montant dépassant le niveau de revenus justes, les sommes concernées sont allouées :

- à la conception de nouveaux projets créatifs ;
- à la diminution du coût d'achat des rééditions ;
- à des actions éthiques...

Bref, ces sommes reviennent *in fine* aux lecteurs.



## F- LES FREINS

---

Si le *Livre Vivant* suscite l'enthousiasme lorsqu'il est expliqué, il faut bien prendre en compte que sa mise en œuvre est laborieuse et nécessitera certainement du temps pour générer des revenus significatifs... Parmi ces nombreux freins, on retiendra :

- Habitude de garder le livre dans sa bibliothèque ;
- Plaisir de faire passer le livre en prêt gratuit ;
- Impression de payer plusieurs fois (« arnaque ») ou impression que les autres paieront à notre place ;
- Absence de transparence du livre traditionnel (qui paye quoi) ;
- Changement d'habitude pouvant apparaître complexe ;
- Nécessité de passer à l'action : consomm'actif qui suppose de consommer moins mais mieux (on ne peut pas être actif pour chaque acte séparé de consommation...) ;
- Difficulté d'évaluer de que « vaut » une lecture et décalage possible entre cette évaluation et le travail demandé à l'auteur/éditeur ;
- Mauvaise image du livre autoédité ;
- Nombreux accès « gratuits » au livre : bibliothèque, bouquins d'occasion, *bookcrossing*...
- difficulté de trouver quelqu'un à qui confier le livre ;
- la personne qui se voit confier le livre ne se sent pas impliqué dans le contrat de confiance initial...

Et puis le principal frein est peut-être en même temps sa principale raison d'être : c'est que nous ne vivons pas dans une société de partage, qu'il s'agisse de la reconnaissance de lecture ou de confier le livre... L'auteur doit tenir compte de ces freins dans la construction de son projet.

## CONCLUSION

---

Dans ce monde qui se dévitalise, il est fondamental de créer et de partager ce que nous sommes. C'est le but du *Livre Vivant* qui propose une autre façon de lire dans laquelle l'auteur et le lecteur sont à la fois libres et au service d'une création organique (par opposition à une création « culturelle » ou normée ?) et vient s'ajouter à d'autres systèmes alternatifs (associations d'insertion, vente livre d'occasion, *bookcrossing*...) mais en remettant l'auteur au cœur du vivant, comme les chanteurs qui s'investissent dans les concerts plutôt que la vente de disques...

Peut-être le lecteur acquerra-t-il un œil nouveau lors de sa prochaine lecture en se demandant quel type d'écriture lui est proposé, d'où vient le papier et qu'implique le mode de diffusion de l'ouvrage en question...

Il est ici proposé une définition du mot partage plusieurs fois utilisé dans cette charte : *« remplacer la notion de vente par celle de don, en vivant des recettes librement données par ceux qui reçoivent ce partage, d'une part, et du don d'autres personnes dans d'autres domaines d'autre part »*

Au-delà de ce projet éditorial, la meilleure, peut-être la seule façon d'être vraiment subversif, c'est d'incarner l'harmonie, ce partage, plutôt que de critiquer le monde.

Sans attente, d'incarner qui l'on est et de l'offrir au monde. D'un point de vue intellectuel, c'est utopique. D'un point de vue organique : c'est *être vivant* et c'est une évidence !

Nous vivons une période de transition dans laquelle ce mode est désormais possible mais délicat car nous avons toujours besoin d'argent...

## 20- UNE SOURCE D'INSPIRATION...

Ce que propose le livre vivant, chacun peut l'imaginer dans tous les domaines...





# CHARTE DU LIVRE VIVANT

*(synthèse des 20 points)*



V1 – 24 juillet 2015

- 1- UNE ECRITURE LIBRE
- 2- UNE ECRITURE RESPECTUEUSE
- 3- UNE ECRITURE VIVANTE
- 4- FABRICATION ETHIQUE : française et locale, sobre et durable
- 5- UN BEAU LIVRE
- 6- LE CONTRAT DE CONFIANCE
- 7- DES RELAIS ALTERNATIFS
- 8- SEPARATION DE L'OBJET LIVRE DE L'USAGE LECTURE
- 9- VENTE DU LIVRE PAPIER AU COUT DE REVIENT
- 10- LE DROIT DE GARDE
- 11- LIVRE NUMERIQUE : IDEM ou TELECHARGEMENT LIBRE
- 12- EDITION OU AUTO EDITION : commerce équitable
- 13- LICENCE OUVERTE
- 14- FAVORISER LE LIEN
- 15- TRANSPARENCE
- 16- RESPECT DE LA VIE PRIVEE
- 17- COMMUNICATION
- 18- PARTICIPATION CITOYENNE
- 19- L'ARGENT COMME UN MOYEN DE PARTAGE
- 20- UNE SOURCE D'INSPIRATION...

